

Moins il y a de budget, plus il y a de l'argent pour sous-traiter !

**FO dénonce une hypocrisie du gouvernement et de notre établissement
car plus on sous-traite moins on accompagne**

« **Avoir recours à un prestataire, c'est deux fois plus cher** » (Thibaut Guilluy, DG France Travail) -
dépêche AEF, 4 avril 2025.

Notre directeur général l'a claironné à juste titre devant les sénateurs.

FO souscrit largement à cette déclaration d'intention que nous martelons depuis des années.

Pourtant, notre Direction Générale ne semble pas éviter un paradoxe criant : elle ne cesse de recourir de plus en plus à la sous-traitance et aux partenariats pour réaliser ce qui est normalement notre métier.

Le **budget consacré à la sous-traitance** est en constante augmentation depuis 2021.

2021	2024	2025
505 millions d'€	709 millions d'€	729 millions d'€

Si en 2021, ce poste représentait 22,66% de notre enveloppe destinée à l'accompagnement des demandeurs d'emploi, en 2024 c'est 32,30 %.

Encore plus préoccupant, c'est le **budget consacré à l'accompagnement des demandeurs d'emploi** alors que nous venons d'inscrire 1,2 million de demandeurs d'emploi supplémentaires :

2021	2025
2,243 milliards d'€	1,869 milliard d'€

Alors que les besoins d'accompagnement sont renforcés par les actions identifiées dans le contrat d'engagement, l'Etat baisse de plus de 370 millions d'€ notre capacité à former, accompagner... !

La bonne santé financière des prestataires n'est malheureusement par synonyme d'accompagnement de qualité pour nos usagers.

**A l'heure où les budgets se compriment,
FO exige que les moyens de notre institution soient consacrés pleinement aux agents de
France Travail ,
notamment pour permettre des augmentations de salaire et traitement**

Rejoignez-nous !

Adhérez

